



## VOUS AVEZ UN PROBLEME D'ORDRE JURIDIQUE ?

**LE CDAD DU CALVADOS Y REPOND  
GRATUITEMENT.**

### CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT

→ institué par la loi du 10 juillet 1991, réformée par la loi du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits.

→ créé en 2004 sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) placé sous la présidence du Président du Tribunal de Grande Instance de Caen.

→ offre, dans des lieux accessibles à tous, des services permettant l'information générale des personnes sur les droits et les obligations, l'aide dans l'accomplissement de toutes les démarches en vue de l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation de nature juridique et l'assistance au cours de procédures non juridictionnelles, la consultation en matière juridique, l'assistance à la rédaction et à la conclusion des actes juridiques.

Téléphone : 02 50 10 13 07

Adresse mail : [contact@cdad14.fr](mailto:contact@cdad14.fr)

Site web : [www.cdad14.fr](http://www.cdad14.fr)

Adresse postale : Tribunal de Grande Instance  
11 rue Dumont d'Urville  
14052 Caen Cedex



avocats  
à la cour d'appel



## POINTS D'ACCES AU DROIT (PAD) DU CALVADOS



Tribunal de Grande Instance  
11 rue Dumont d'Urville

Permanence sans rdv  
du lundi au vendredi  
8h45-12h / 13h30-16h30



Bibliothèque Henry Lesage  
14 rue Chênédollé



Pôle de vie rive droite  
16 avenue Guynemer  
02 31 79 73 32



Espace Argouges  
48 bis rue de Beauvais



CCAS  
12 place G. Le Conquérant  
02 31 40 04 62



CIDFF 14  
10 rue Roger Aini  
02 31 62 32 17

### LIENS UTILES :

[www.justice.fr](http://www.justice.fr)  
[www.ca-caen.justice.fr](http://www.ca-caen.justice.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)  
[www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)